



**Bruxelles, le 14 septembre 2015**  
**(OR. fr, en)**

**11836/15**

**CRS/CRP 31**

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

---

Objet: [2553e](#) réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS  
(2<sup>e</sup> partie) tenue à Bruxelles le 2 septembre 2015

---

## SOMMAIRE

Page

1. Adoption de l'ordre du jour et des points I ..... 5

### Coreper 2<sup>e</sup> partie

#### I

2. Affaire devant le Tribunal de l'Union européenne  
Affaire T-262/15 (Dmitry Konstantinovich Kiselev contre le Conseil de l'Union européenne)
3. Affaire devant la Cour de Justice de l'Union européenne  
Affaire C-266/15 P (Central Bank of Iran contre le Conseil de l'Union européenne)
4. Affaire T-52/15 Sharif University of Technology contre Conseil de l'Union européenne  
= Production de documents du Conseil devant le Tribunal de l'Union européenne
5. Convocation d'une Conférence des représentants des gouvernements des États membres  
= Nomination de juges et d'un avocat général à la Cour de justice  
= Nomination de juges au Tribunal
6. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un suppléant italien du Comité des régions
7. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre estonien et d'un suppléant estonien du Comité des régions
8. Proposition de règlement du Parlement européen sur les modalités détaillées de l'exercice du droit d'enquête du Parlement européen et abrogeant la décision 95/167/CE, Euratom, CECA, du Parlement européen, du Conseil et de la Commission
9. Présentation, par la Slovénie, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
10. Présentation, par la Lettonie, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
11. Présentation, par la Lituanie, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
12. Présentation, par les Pays-Bas, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
13. Présentation, par la Grèce, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
14. Présentation, par la France, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
15. Présentation, par Chypre, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros

16. Présentation, par l'Italie, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
17. Présentation d'un nouveau projet de dessin pour une pièce commémorative slovaque commémorant la première présidence de la République slovaque du Conseil de l'Union européenne
18. Correction du projet de dessin de la nouvelle pièce commémorative finlandaise de 2015
19. Dessin de la pièce commémorative irlandaise de 2 euros (2016)
20. Présentation, par l'Irlande, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros
21. Règlement délégué (UE) de la Commission du 22.7.2015 complétant le règlement (UE) 2015/1017 du Parlement européen et du Conseil par l'établissement d'un tableau de bord d'indicateurs aux fins de l'application de la garantie de l'UE
22. Rapport spécial n° 2/2015 "Financement, par l'UE, des stations d'épuration des eaux urbaines résiduaires dans le bassin du Danube: de nouveaux efforts sont nécessaires pour aider les États membres à réaliser les objectifs de la politique de l'Union en matière d'eaux usées"
23. Rapport spécial n° 8/2015 "Le soutien financier apporté par l'UE permet-il de répondre de façon appropriée aux besoins des microentrepreneurs?"
24. Rapport spécial n° 6/2015 "L'intégrité et la mise en oeuvre du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE-UE)
25. Stratégie de l'UE pour la région alpine - organisation des travaux au sein du Conseil
26. Projet de conclusions du Conseil sur la mise en œuvre du plan d'action antidrogue de l'UE (2013-2016) en ce qui concerne des normes minimales de qualité pour la réduction de la demande de drogue dans l'Union européenne
29. Projet de Décision du Conseil établissant la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein du comité des marchés publics quant à l'accession de la République de Moldavie à l'accord sur les marchés publics
30. Décision du Comité Politique et de Sécurité prorogant le mandat du chef de la mission de conseil de l'Union européenne sur la réforme du secteur de la sécurité civile en Ukraine (EUAM Ukraine) (EUAM UKRAINE/3/2015)
31. Règlement financier applicable au budget général de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne
32. Décision du Conseil concernant le soutien de l'Union aux activités de la commission préparatoire de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) afin de renforcer ses capacités en matière de surveillance et de vérification, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive

## II

33.	Migration ( <i>À titre exceptionnel, en présence des États associés</i> )	
=	État des lieux et programmation des travaux .....	6
34.	Droits de participation supplémentaires pour l'UE au sein du HCR .....	6
35.	Mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine .....	6
36.	Relations avec le Parlement Européen (septembre 2015) .....	7
37.	Préparation de la session du Conseil (Affaires générales) du 14 septembre 2015	
=	Autres points en rapport avec la session du Conseil .....	7
38.	Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation	
=	Prochaine réunion interinstitutionnelle .....	7
-	Divers	
-	Réunion ministérielle du 29 août 2015 à Paris sur la coopération transfrontalière contre le terrorisme et la sûreté ferroviaire .....	7

**1. Adoption de l'ordre du jour et des points "I"**

doc. 11575/1/15 REV 1 OJ/CRP2 30

L'ordre du jour provisoire est approuvé moyennant les changements suivants :

Les points suivants ont été **retirés**:

(Coreper 2<sup>e</sup> partie, sous I)

**27. Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 8.7.2015 complétant le règlement (UE) n° 514/2014 du Parlement européen et du Conseil par des dispositions spécifiques relatives à la notification des irrégularités en ce qui concerne le Fonds "Asile, migration et intégration" et l'instrument de soutien financier à la coopération policière, à la prévention et à la répression de la criminalité, ainsi qu'à la gestion des crises**

= **Intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard d'un acte délégué**  
11249/15 JAI 603 ASIM 69 CADREFIN 47 ENFOPOL 222 PROCIV 40  
DELECT 98 GAF 29  
10801/15 JAI 552 ASIM 51 CADREFIN 36 ENFOPOL 204 PROCIV 36  
DELECT 93 GAF 24  
+ COR 1

**28. Désignation du nouveau directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne**

11567/15 FREMP 172 JAI 619

Le Comité approuve les points "I" tels que repris au sommaire du présent document et dont les détails se trouvent au document cité sous point 1. ci-dessus.

## Coreper 2<sup>e</sup> partie

### II

#### 33. **Migration** (*À titre exceptionnel, en présence des États associés*) = **État des lieux et programmation des travaux**

La présidence a rappelé l'état de la situation actuelle des différents flux migratoires en Europe. Elle a également informé le Comité sur la programmation des travaux futurs du Conseil dans ce domaine, en particulier à la lumière des nouvelles propositions sur la politique d'asile et d'immigration, que la Commission présentera prochainement. Plusieurs délégations ont en particulier fait état de la situation particulièrement grave à laquelle elles doivent faire face, vu le nombre important d'arrivées d'irrégulières, en particulier depuis le début de l'été.

L'ambassadeur Pierre Vimont a présenté l'état de la situation de la préparation du Sommet de la Valette.

#### 34. **Droits de participation supplémentaires pour l'UE au sein du HCR**

Le Président a constaté un accord permettant à la Commission d'envoyer le projet de lettre avec les modifications évoquées par le Comité au président du Bureau du Comité exécutif pour que les discussions avec le HCR commencent dans les meilleurs délais.

La Commission a été invitée à présenter rapidement avant la prochaine réunion du Comité exécutif du HCR du 5-9 octobre 2015, dès qu'il y aura une projet de modification du règlement intérieur du Comité exécutif, une proposition en vue de l'adoption par le Conseil d'une décision établissant la position à prendre au nom de l'Union européenne dans ce Comité, conformément aux dispositions pertinentes du traité.

#### 35. **Mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine**

Le Comité a approuvé l'extension des mesures restrictives jusqu'au 15 mars 2016.

**36. Relations avec le Parlement Européen (septembre 2015)**

11110/15 PE 129 INST 255 POLGEN 122 CODEC 1068

Sur base du document 11110/15, la Présidence a informé le Comité des développements récents relatifs aux relations entre le Conseil et le Parlement européen et de la prochaine session plénière de septembre.

La Présidence a également suggéré d'avoir après chaque session plénière du PE une discussion "post-mortem".

**37. Préparation de la session du Conseil (Affaires générales) du 14 septembre 2015**

= **Autres points en rapport avec la session du Conseil**

Le Comité a fait le point sur le déroulement des travaux de la session du Conseil.

**38. Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation**

= **Prochaine réunion interinstitutionnelle**

The Committee was informed on the state of play of the file by the Presidency.

- **Divers**

- **Réunion ministérielle du 29 août 2015 à Paris sur la coopération transfrontalière contre le terrorisme et la sûreté ferroviaire**

= **Point d'information**

The French delegation briefly presented the main results of the Paris ministerial meeting of 29 August 2015, underscoring the extent to which the profile of the perpetrator of the thwarted Thalys attack demonstrated the need for a fast implementation of some of the counter terrorism measures previously endorsed by the Council. The Commission indicated it would speed up the preparation of the revision of the Firearms Directive and reiterated its support for the draft PNR Directive, while recognising that measures aimed at enhancing aviation security could not be simply transposed to the railway sector. The Counter-terrorism Coordinator underscored the need for Member States to enhance information exchange and to feed the relevant databases. The Chair concluded by indicating that further follow-up would be dealt with by both the Justice and Home Affairs and the Transport, Telecommunications and Energy Councils on 8 October 2015.